Châtel-St-Germain

www.chatel-saint-germain.fr

Bonne Année 2009

Édito

« En cette période de crise mondiale, de l'effondrement de l'économie et des valeurs que l'on croyait refuges, face aux problèmes liés à la restructuration militaire dans l'agglomération messine et les remous au niveau des finances ou de la gouvernance de la CA2M, il peut paraître indécent de faire du nombrilisme. Mais dans cette page je vais malgré tout centrer mon discours sur Châtel, la presse s'étant largement faite l'écho du reste de l'actualité.

2008 a été une année d'élections municipales. Cela nous a donné l'occasion de définir et d'arrêter un programme. C'est évidemment le début de la réalisation de celui-ci que je souhaite commenter ici. J'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer au sujet de la rénovation du monument aux morts et de la consolidation des ruines classées du Mont Saint Germain. Mais il faut aussi savoir que les bambins de l'école maternelle « La Souris Verte » peuvent, depuis les vacances de la Toussaint, profiter pleinement de trois nouveaux ensembles de jeux mis à leur disposition dans la cour.

Notre principale fierté réside dans la réussite du CLSH (Centre de loisirs sans hébergement). Organisé en toute hâte pour cause de calendrier électoral, il a rassemblé sur trois semaines de juillet une trentaine de participants. Le bouche à oreille nous ayant été très favorable, le succès de cette opération ne peut qu'aller en grandissant. Le constat s'avère quasiment identique au niveau de l'accueil périscolaire qui s'inscrit dans le même cadre.

Bien des projets sont en cours de réalisation ou en phase d'étude.
Les travaux du 4, rue de Lorry avancent à un rythme soutenu malgré les intempéries. Le gros œuvre est pratiquement terminé. Le parking du terrain de football s'orne de nouvelles plantations. La magie du printemps devrait largement contribuer au fleurissement de cet espace. Tout à côté, le stade attendra l'obtention de subventions pour s'offrir une nouvelle moquette. En effet, les règles d'attribution de ces aides ont changé et restent mal définies mais nous restons vigilants, très attentifs à toute évolution.
Le panneau d'information prévu au square du « Chemin des Dames » n'est pas encore installé au moment où je rédige cette page mais devrait l'être avant la fin de l'année. Son socle est coulé et son alimentation électrique réalisée. Il devrait permettre aux Châtelois de vivre pleinement l'animation voulue par la municipalité et la vie associative que bien des communes nous envient et qui malheureusement ne trouvent que peu d'écho auprès de certains habitants, ceux-là même qui déplorent un désert en la matière.

Comme promis, l'AGURAM a remis ses esquisses en temps et en heures. Pratiquement toutes les remarques de la Commission Cadre de Vie qui a sillonné le village au début de l'été ont été prises en compte. D'autres solutions proposées par des spécialistes ont permis des avancées importantes au sujet de la mise en sécurité des abords de l'école maternelle des Chauvaux, des entrées et sorties de l'agglomération sur la RD643. Un cabinet d'études et un géomètre ont été retenus afin d'assurer la maîtrise d'œuvre. Leur mission consiste à adapter les esquisses aux réalités du terrain avant de définir le coût approximatif des opérations. Une fois les subventions obtenues et les appels d'offres lancés, nous espérons démarrer les travaux à la fin de l'été.

D'autre part un aménagement du carrefour de l'Avenue de la Libération et de la rue de Lessy, cofinancé par le département et les communes de Châtel, Lessy et Rozérieulles devrait être opérationnel dans les tout prochains jours.
La Commission de révision du POS en PLU a commencé ses travaux. Evidemment la population sera associée à nos réflexions au travers des différentes discussions et enquêtes publiques.

Autre information importante, notre commune a été désignée par l'INSEE pour un nouveau recensement de la population. Cette opération débutera le 15 janvier pour s'étaler sur 4 semaines. Je vous prie de réserver le meilleur accueil aux 3 personnes courageuses qui ont accepté de relever pour nous ce défi. Je veux parler de MM. Jean-Marie KULL, Michel SCHNEIDER et Robert STEMART.

Enfin, pour que nous nous laissions toujours bercer par la magie de Noël, la municipalité a poursuivi son action et ses investissements au niveau des illuminations. L'avenue de la Libération, le lavoir, la mairie, l'école des Chauvaux et la rue de Cléry sont les heureux élus pour 2008.
Au moment où vous lirez cette page, Noël et le réveillon de Nouvel an seront derrière vous. J'espère que vous aurez toutes et tous passé d'excellentes fêtes, que les traditionnels rassemblements familiaux n'auront laissé personne dans un quelconque isolement.
Malgré le contexte morose que nous prévoit la crise économique, permettez- moi de vous présenter tous mes vœux. Que 2009 vous apporte joie, bonheur, réussite et surtout la santé. »

R. MARCHAL

< Délibération

Séance du 1 juillet 2008

- Aménagement d'une maison communale en locaux associatifs et trois appartements mission de contrôle technique
- Aménagement d'une maison communale en locaux associatifs et trois appartements mission de contrôle SPS
- Aménagement du carrefour de la RD603/RD103f
- Modification du tableau des effectifs de la commune
- Centre de loisirs sans hébergement juillet 2008 – recrutement d'animateurs
- Remboursement des frais de déplacements des agents municipaux
- Fixation des tarifs cantine garderie
- Fixation des tarifs accueil de loisirs
- Placement de trésorerie
- Révision de prix du loyer du logement 1, rue de Bonne Fontaine
- Rapport annuel sur le prix et la qualité de service
- Délégation du conseil municipal au maire - communication
- Informations diverses

Séance du 16 septembre 2008

- Maison 4, rue de Lorry – autorisation de signature de marchés publics
- Fixation des tarifs accueil de loisirs - Extension de la régie de recettes
- Logement communal : modification du bail et de la répartition des frais de chauffage
- Réorganisation des Armées : motion
- Attribution de subvention
- Délégation du conseil municipal au maire – communication
- Motion – demande de maintien de la poste de Gorze
- Informations sur le PACTE et la restructuration des armées

Séance du 4 novembre 2008

- Vote du budget supplémentaire de l'exercice 2008
- CA2M – modification statutaire
- Forêt communale
- Attribution de subvention
- Commission Plan Local d'Urbanisme
- Autorisation d'ester en justice
- Délégation du conseil municipal au maire – communication
- Informations

< État civil

NAISSANCE :

BASSOMPIERRE Jérémy, le 21 décembre 2007
HUMBERT Anna, le 23 décembre 2007
SCHNOTZ – DECHAMBENOÎT Perrine, le 24 décembre 2008
NOËL Jeanne, le 23 janvier 2008
WAGNER Eléonor, le 1er mars 2008
DONVAL Erwan, le 18 mars 2008
LIRETTE Manon, le 9 avril 2008
SAGE Edouard, le 12 mai 2008
CESTARO Elia, le 31 juillet 2008
FARJOT Chade, le 12 août 2008
BERTIN - **HERVÉ** Bertille, le 3 août 2008
DEVAUX Liam, le 8 octobre 2008
LEGRAND Mathieu, le 26 novembre 2008
BOUBAREL Paul, le 3 décembre 2008

MARIAGE :

BARRE Gilles – **GEBUS** Adeline, le 5 avril 2008
FABISIAK Alain – **MONICO** Isabelle, le 5 avril 2008
PEISERT Roland – **KRZYWIZNIAK** Laurence, 21 juin 2008
GOULLET Xavier – **RASSENEUR** Clémentine, le 5 juillet 2008
MARCK David – **PAYAN** Frédérique, le 19 juillet 2008
PIGNET Eric- **BAI** Xue, le 3 août 2008

DECES commune :

VIOT Jacques, le 16 juillet 2008
RENAUDIN Odette veuve **FORÊT**, le 26 novembre 2008

DECES extérieurs :

BARADEL Clovis, le 5 janvier 2008
CRUGNOLA Armand, 19 janvier 2008
POPADJAC Hélène, le 2 mars 2008
HAZARD Marie, le 16 mai 2008
LIPOWICZ Thérèse, le 18 juillet 2008
BOUDAS Jean, le 21 juillet 2008
RIVIÈRE Bernard, le 27 juillet 2008
HUMBERT Jean-François, le 2 août 2008
CHANTEMARGUE Pierre, le 3 août 2008
TONNETI Marthe veuve **Leclerre**, le 22 décembre 2008

< Budget supplémentaire 2008

Le budget supplémentaire d'une commune qui n'est d'ailleurs pas obligatoire, permet d'ajuster les montants prévisionnels du budget primitif au plus près des réalités puisque les recettes et les dépenses des neuf premiers mois de l'année sont parfaitement connus.

Equilibré en recettes et dépenses, il s'élève à 41 000 € en section de fonctionnement et 59 400 € en section d'investissement.

En section de fonctionnement, les diminutions des dépenses et les recettes supplémentaires autorisent un prélèvement (ou auto financement) pour la section d'investissement de 51 500 €.

La section d'investissement comporte un certain nombre d'écritures internes (virements de compte à compte) mais aussi de nouvelles subventions obtenues de l'Etat et du Département pour un montant de 138 185,25 €. Cela a permis d'abonder la ligne budgétaire « bâtiments communaux » (rénovation du 4 rue de Lorry) de 120 000 € et d'annuler un emprunt de 100 000 € inscrit au budget supplémentaire de 2007 et qui ne s'avère pas nécessaire.

Malgré un complément (augmentation des sommes votées au budget primitif) pour les jeux de l'Ecole Maternelle, le panneau d'information et les décorations de Noël, une somme de 61 900 € est venue abonder le chapitre «voirie» en prévision des travaux de sécurisation de la rue de Verdun programmés en 2009.

Réalisation : commission informations - impression : IFM Metz

< Restructuration des armées.

Suite à l'annonce des mesures de restructuration de la carte militaire, Monsieur le Maire rappelle la chronologie des faits. Après de nombreuses informations officieuses émanant de notre député Denis JACQUAT, en relation quotidienne avec le Ministre de la défense, l'information officielle est venue sous la forme d'un appel téléphonique de Monsieur le Préfet, à 13 h 15 au domicile du maire, juste avant la révélation officielle par le Ministre : le 1er régiment médical basé à Châtel-Saint-Germain est transféré à Béligneux-la-Valbonne dans la banlieue lyonnaise. Suite à celà plusieurs réunions de « crise » se succèdent tout d'abord à l'hôtel de ville de Metz, puis à l'hôtel de région et enfin à la préfecture où l'on apprend que le chef de l'Etat accordera une audience aux élus mosellans concernés. Différentes réunions ont permis de définir un projet global cohérent et un plan d'actions concrètes faisant l'objet d'un consensus ayant permis de fédérer les acteurs politiques locaux de tous bords et les acteurs socio-économiques. Une délégation a été reçue par Monsieur le Président de la République le 2 septembre à 15 h 30. Etaient présents, évidemment le Chef de l'Etat, son chef de cabinet , les ministres Morin et Falco, l'amiral Guillaud Chef d'Etat-Major particulier, le préfet de la région Lorraine, le président du conseil régional de la Lorraine, le président du conseil général de la Moselle, les 10 députés et les 5 sénateurs mosellans (majorité et opposition réunies), les maires de Metz, Montigny-les-Metz, Marly, Augny, Bitche, Dieuze et Châtel-Saint-Germain. Après que le Président de la République ait proposé tout un catalogue de compensations pour les sites concernés, un long débat a permis un échange courtois. Le maire de Metz a toutefois souligné que malgré toutes les compensations énoncées, la manifestation prévue dans les rues de Metz le samedi 6 septembre serait maintenue. Celle-ci a rassemblé plusieurs milliers de personnes dont une forte représentation du conseil municipal de Châtel-Saint-Germain. Enfin Monsieur le Préfet a créé un comité de redynamisation du site de défense de Metz. Le maire de Châtel-Saint-Germain participe aux travaux de ce comité qui doit se réunir en préfecture au rythme d'une fois par semaine dans le but de présenter un projet cohérent lors de la venue du Président de la République à Metz.

Evidemment les restructurations militaires se présentent comme une véritable catastrophe économique pour l'Agglomération de Metz Métropole.
Châtel-Saint-Germain au départ, faisait partie des communes touchées mais « nanties » puisque le Ministre avait promis un régiment venant d'Allemagne pour remplacer le 1er Régiment Médical. Il s'est avéré depuis que ce transfert devenait techniquement impossible. L'infrastructure du quartier Serret est apparemment incompatible avec le matériel qui serait rapatrié.

Vous avez remarqué que l'on est passé du mode indicatif au conditionnel. Ceci est d'ailleurs malheureusement le fait marquant des deux groupes de travail auxquels votre Maire a tenu à participer. La majorité des affirmations entendues de la bouche du Président de la République lors de l'entrevue à l'Elysée du 2 septembre se sont toutes teintées du conditionnel dans celles des représentants des services de l'Etat.

La presse locale se faisant largement l'écho de l'évolution au niveau de l'agglomération, nous allons nous cantonner à nos problèmes locaux.

Au niveau du groupe de travail n°1 : « Infrastructures et accessibilités », nous demandons la prise en compte du projet de transport en commun en sites propres pour l'agglomération mais aussi la réalisation du contournement de Moulins-Lès-Metz.

Au niveau du groupe de travail n°2 : « Reconversion des emprises militaires » Pour Châtel-Saint-Germain
- Des certitudes : la libération des emprises rattachées à la BA 128 à savoir les forts de Guise, Leipzig, la Folie et Jeanne d'Arc à l'exception des antennes ;
- Un souhait du ministère : la libération de l'emprise du quartier Serret qui reste conditionnée à la construction de bâtiments susceptibles d'accueillir le 1er Régiment Médical à La Valbonne.

Comme vous le constatez, ce problème de restructuration a mobilisé beaucoup de temps et d'énergie pour peu de certitudes si ce n'est le départ massif des militaires…
Pour information, deux autres groupes ont travaillé respectivement sur la « revitalisation économique » et les « délocalisation et organisation de services publics ».

Motion prise par le conseil municipal

Le conseil municipal de Châtel-Saint-Germain rappelle que sans mettre en cause le principe de la réorganisation des armées, il fallait au moins répartir équitablement les sacrifices entre les territoires. Or, près de 6 000 emplois vont être supprimés par les armées dans la région messine, laquelle supporte à elle seule plus de 10 % du total national des restructurations. Le constat d'une telle disproportion montre qu'à l'évidence, les arbitrages n'ont pas été rendus à partir de critères objectifs.

Les orientations initialement annoncées en mai 2008 par le cabinet du ministre de la Défense étaient tout à fait différentes car pour la région messine, les suppressions correspondaient alors à la proportion nationale. Notamment, il avait été indiqué qu'il n'était pas question de fermer la base aérienne de Frescaty et que si plusieurs régiments étaient supprimés, le transfert d'un autre servirait de compensation partielle.

En fait, la région messine a été victime d'influences politiques au profit d'autres territoires. Une telle façon d'agir est la négation même du sens de l'Etat et des valeurs républicaines qui ont été jusqu'à présent les fondements de la Vème République. Le conseil municipal de Châtel-Saint-Germain proteste donc solennellement contre la partialité et l'injustice des décisions qui ont été prises. Il demande à Monsieur le Président de la République, à Monsieur le Premier Ministre et à Monsieur le ministre de la Défense de rétablir un minimum d'équité en faveur de la région messine.
Motion adoptée à l'unanimité moins 1 abstention.

< Rentrée périscolaire

Beaucoup de changement depuis la rentrée, puisque l'on ne parle plus de garderie, mais d'accueil périscolaire, de projets, d'animations, de jeux…..
Dorénavant les animatrices suivent un projet pédagogique qui s'adapte au projet éducatif élaboré par l'équipe d'animation avec la municipalité.
Laurent BOURHOVEN a su prendre sa place de directeur, Vilma SCHNEIDER reste responsable de la restauration, ils sont tous deux assistés de Françoise ABEL, Nathalie DINCUFF et Aurélie COLUCCIA qui est venue rejoindre récemment l'équipe.

L'accueil du matin est réservé au temps calme pendant lequel les enfants peuvent aborder doucement leur journée d'école.
Avant et après le repas de midi des jeux d'extérieur ou d'intérieur sont proposés aux enfants.
Chaque soir de 16h30 à 17h30, après le traditionnel goûter, des activités manuelles sont proposées selon les thèmes choisis dans le projet pédagogique.
Pour les enfants pris en charge à l'école élémentaire du centre, deux soirées sont réservées à la découverte du sport, le mardi et le jeudi.

Pour ne pas déranger le groupe et permettre aux enfants d'achever leur activité les parents ne peuvent plus venir rechercher leur enfant avant 17h30.
Les enfants ont toujours la possibilité de faire leurs devoirs après 17h30, mais jamais le mardi, ni le vendredi.
Les tarifs ont changé également, en baisse en tenant compte de la participation de la CAF et du quotient familial. Les tickets de midi (restauration et garderie) ont disparu.
Dorénavant les parents reçoivent une facture mensuelle des services de restauration et d'accueil périscolaire.

< Jeux à l'école maternelle

Pour la rentrée des vacances de Toussaint les enfants de l'école maternelle ont eu la surprise de découvrir de nouveaux jeux d'extérieur qu'ils pourront mieux apprécier au printemps prochain. Un toboggan installé en toute sécurité sur un sol coulé, une petite maison de couleur où les fillettes viendront ou pourront confier leurs secrets et un jeu d'équilibre pour ceux qui veulent se donner déjà des sensations.
Ces jeux ont été posés par la société Espace Création pour un coût de 10 736.74 euros.

UNC Châtel-Lessy >

Une leçon d'Histoire
La France a un riche passé, tant sur son sol que dans ses anciennes colonies. Il est du devoir de l'Union Nationale des Combattants de transmettre aux jeunes générations le souvenir et la mémoire des Français qui ont contribué au développement économique et culturel de ces pays devenus indépendants. De nombreux militaires et hommes du contingent ont payé de leur vie notre tentative de conserver l'emprise française sur nos anciennes colonies d'Extrême-Orient et d'Afrique. C'est pour leur rendre hommage que l'UNC Châtel-Lessy a présenté, au centre socioculturel de la commune lors de son repas annuel du 11 novembre 2008 des documents relatant la présence française en Indochine de 1862 à la chute de Dien Bien Phu en 1954, (documents prêtés par l'O.N.A.C).
Le 13 novembre, les documents restés en place, ont été présentés par monsieur FOGELGESANG, sous la forme d'une leçon d'histoire, à ses élèves de CM2. Monsieur Louis SCHNEIDER, un ancien militaire d'Indochine était là pour répondre à toutes les questions qui lui étaient posées par de jolies « têtes blondes » fort intéressées.

> CLSH *(Centre de Loisirs sans hébergement)*

Trois semaines de « centre aéré » ont permis aux enfants de Châtel de mieux connaître leur village puisque « A la découverte de mon village » était le thème choisi pour les 3 semaines d'été.

La bonne fréquentation de ce séjour , avec une moyenne de 25 enfants par semaine, permet d'envisager l'avenir sereinement. D'ores et déjà la municipalité propose avec l'équipe d'animation de mettre en place cette même formule durant les premières semaines des vacances de février, et des vacances de printemps, afin de respecter le repos des enfants et des animateurs, la seconde semaine des vacances.

Les ADOS

Cette année afin de permettre aux ados qui se réunissent déjà toutes les semaines le jeudi soir et aux autres, de se retrouver ensemble dans une ambiance de vacances, Laurent et Aurélie se proposent de les emmener pour un court séjour de camping au centre d'activités de plein air de Favières en Meurthe et Moselle, si le nombre d'inscrits est suffisant.

CENTRE DE LOISIRS : DATES A RETENIR POUR 2009

9 au 13 Février
6 au 9 Avril
6 au 24 Juillet
27 au 30 Juillet
(semaine spéciale ados , mini camp à Favières (54)

SEMAINE DU 9 AU 13 FEVRIER 2009

Pour les enfants à partir de 6 ans

Un accueil de loisirs au centre socioculturel sur le thème :
« A vos marques, prêts JEUX, partez !!!!
le jeu sous toutes ses formes ……..
jeu d'adresse, de stratégie, de construction, de hasard, de mise en scène, de coopération
Animations de 8h30 à 17h
(possibilité d'accueil dès 7h30 et jusqu'à 18h)

Coût à la semaine avec, ou sans repas selon quotient familial

Quotient familial	**Coût à la semaine avec repas**	**Coût à la semaine sans repas**
supérieur à 1100 €	100,00 €	75,00 €
entre 600 et 1100 €	90,00 €	65,00 €
inférieur à 600 €	80,00 €	55,00 €

Possibilité bons CAF - aide CCAS

RESPONSABLE : Laurent **BOURHOVEN**
ANIMATRICES : Séverine **GALLET**, Françoise **ABEL**, Aurélie **COLUCCIA**
réunion d'information et inscriptions le mercredi 21 Janvier à 20h30 au « caveau » du centre socio culturel.

< Rue de Lorry

La réhabilitation de la maison au 4, rue de Lorry est en cours. L'entreprise de gros œuvre travaille sur l'extension arrière de cette maison. Pour Noël, la dalle du 1er étage devrait être coulée. La charpente a été traitée et les différentes modifications intérieures de la maison sont également en voie d'achèvement. Nous vous rappelons que l'ensemble sera mis à disposition de la commune dans le courant du quatrième trimestre 2009.

< Tout à l'égout ? Oui, mais pas n'importe quoi.

Rien n'est plus désagréable que les doigts qui passent au travers du papier « essuie-tout » lorsqu'on fait le ménage ou la toilette de bébé. Les lingettes remplacent donc souvent le papier en dépit de leur prix. En effet, elles résistent à tous les traitements. Trop même, si bien qu'elles ne doivent pas être jetées dans les toilettes.

La mise en œuvre du « tout à l'égout » a constitué, en son temps, un grand progrès en permettant l'évacuation des eaux vannes des WC, avec les eaux usées ménagères. Pour autant, l'appellation « tout à l'égout » est trompeuse, et on aurait tort de croire que les dispositifs d'assainissement peuvent engloutir sans inconvénient n'inporte quel déchet.

Tout particulièrement, le rejet de plus en plus fréquent de lingettes dans les égouts devient préoccupant pour les techniciens d'Haganis, la régie de service public qui assure l'assainissement de l'agglomération messine. En effet, ces essuie-tout d'un nouveau type sont fabriqués en fibre non tissée et ne se désagrègent pas dans l'eau. Les iingettes sont très résistantes et difficiles à déchirer. Surtout, elles s'agglomèrent dans les pompes d'assainissement, entraînant un risque de débordement des eaux usées. Il faut savoir que près de 150 stations de pompage sont nécessaires à l'évacuation des eaux des villes et villages de la CA2M. Leur bon fonctionnement est essentiel.

Les fabricants de lingettes sont conscients des perturbations que peut entraîner leur rejet dans les toilettes. Quelques-uns affirment clairement sur leurs emballages, que les lingettes doivent être jetées à la poubelle. D'autres estiment que 4 lingettes par jour jetées à l'égout doivent être inoffensives... Hélas, les utilisateurs sont trop nombreux. Il faut donc se rendre à l'évidence : la seule solution efficace consiste simplement à toujours jeter les lingettes à la poubelle, jamais dans les toilettes.

Par ailleurs, les égouts ne sont conçus pour faire disparaître des restes de béton ou de mortier en fin de chantier. Ces matières restent généralement collées dans les conduites et entraînent à plus ou moins court terme leur obstruction.
L'attention doit être attirée sur les rejets de peintures ou de diluant, de désherbant, de produits de jardinage et autres produits dangereux. Les stations d'épuration ne sont pas conçues pour les éliminer. Leur utilisation doit donc être raisonnée et les restes doivent être déposés en déchetterie.

< Panneau affichage

Le panneau d'informations à l'entrée du village a été installé avant Noël. Sa mise en route se fera progressivement. Un plus certain dans le domaine de l'information municipale et associative.

< Retraite de Madame Oger

Embauchée en 1965 en tant que dactylographe stagiaire, Madame OGER , Simone pour la majorité des Châtelois, a gravi de nombreux échelons pour terminer sa carrière professionnelle au poste d'agent administratif principal de 1ère Classe.

Durant ces 42 années, elle a su s'adapter aux méthodes de travail de quatre maires, cinq secrétaires ou attachés successifs mais aussi à l'évolution de son poste. D'un simple travail de dactylographe des années 60, elle a petit à petit élargi le champs de ses compétences à l'état civil, l'émission des titres et des mandats, la maîtrise des matrices cadastrales et du fichier électoral, l'établissement des fiches de paie et le calcul des charges qui l'accompagne, etc…

Dans le même temps, il a fallu troquer le clavier de la machine à écrire contre celui de l'ordinateur et apprivoiser un certain nombre de logiciels.

Compétente, très efficace, dotée d'une mémoire phénoménale des dossiers, Simone a toujours su faire preuve d'une très grande discrétion, qualité essentielle lorsqu'on choisit d'exercer cette profession dans sa localité d'origine et de cœur. Il faut savoir qu'elle reste profondément ancrée dans « son village » qu'elle n'a jamais quitté.

Lors d'une cérémonie simple et remplie d'émotion, à l'image de Simone, le maire, au nom du conseil municipal lui a remis un cadeau souvenir (un magnifique chat en émaux de Longwy) en lui souhaitant la santé ainsi qu'une longue retraite heureuse.

Noces de diamant >

Ce fut une surprise pour Iridé et Modeste Ramelli d'accueillir à leur domicile, Impasse du Moulin Neuf, le maire, la première adjointe ainsi que leur voisin Alain Cuiset, conseiller municipal qui s'étaient déplacés pour leur offrir une gerbe de fleurs pour Madame et la traditionnelle bouteille de champagne pour Monsieur à l'occasion de leur anniversaire de mariage. Le 10 Septembre 1948 ils avaient été unis par les liens du mariage en mairie de Saint Max.Tous deux sont arrivés à Châtel en 1962 où ils sont appréciés pour leur gentillesse et leur discrétion. Monsieur Ramelli a exercé la fonction de directeur technique dans le bâtiment, notamment à l'entreprise Rizzon. Il gère encore une association d'Espéranto. Il avait animé un atelier philatélie à l'amicale post scolaire.

Le 19 juillet dernier le maire, Robert Marchal, accompagné par Chantal Pallez, première adjointe et Suzanne Vahl conseillère municipale, s'est rendu au domicile de Robert et Andrée Dupont pour leur apporter le témoignage de leur sympathie à l'occasion de leur soixantième anniversaire de mariage. Andrée et Robert Dupont demeurent depuis cinquante ans avenue de la Libération à Petit Châtel, et c'était déjà à la mairie de Châtel que leur union civile avait été prononcée le 19 juillet 1948. Depuis 1980, Robert profite d'une retraite bien méritée de directeur d'école.Ils se sont beaucoup investis pour la commune, Robert Dupont fut conseiller municipal et Andrée membre du CCAS de la commune, pendant de nombreuses années.

< Agenda

- 27 Janvier	Collecte de sang au centre socioculturel
- 6 Février	A.G. de l'Union Nationale des Combattants
- 15 Février	Couscous de la paroisse
- 7 Mars	Repas des Ainés offert par la Municipalité
- 15 Mars	Thé dansant UNC
- 21 Mars	Soirée Union Sportive
- 28 Mars	Soirée APS

< Stage de la Toussaint

Pendant les vacances de Toussaint, Laurent BOURHOVEN a proposé un stage multisports en matinée aux enfants de 6 à 11 ans. Ceux ci ont été une vingtaine au long de la semaine à en profiter à la salle de sports.

Théâtre >

Les planches de la scène du centre socioculturel ont vibré le samedi 11 octobre 2008 sous le jeu dynamique des comédiens amateurs de La Ban d' Rôle de Ban-St-Martin venus déjà récemment dans notre village. Un public enthousiaste a applaudi chaleureusement les sketches humoristiques des «Petits tracas d' la vie qui va» spectacle café-théâtre qui sera prochainement au programme du Festival d'Humour de Montigny-les-Metz.

Bafa >

Durant les vacances de Toussaint du 25/10 au 01/11 inclus , le centre socioculturel a accueilli 9 stagiaires pour la session théorique d'un stage BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur) organisé par URFOLOR (organisme de formation de la ligue de l'enseignement). Deux formateurs ont encadré ce stage organisé à l'initiative de la municipalité qui souhaitait donner une formation adaptée à la réglementation en vigueur au personnel attaché à l'accueil périscolaire. C'est pourquoi Mesdames Schneider, Abel, Dincuff, ont consacré leurs vacances à leur formation.

L'Amicale Postscolaire a fait profiter de cette formation à Madame Doron, bénévole depuis une quinzaine d'années ainsi qu'à Mademoiselle Aurélie Coluccia qui anime les mercredis loisirs et qui depuis quelques temps est devenue employée municipale affectée au périscolaire.

Deux jeunes filles du village Céline Hebeisen et Isabelle Stein ont saisi l'opportunité de se former au métier de l'animation. Se sont rajoutées deux personnes de Delme et Metz .

Ces personnes devront compléter leur formation par 14 journées de stage pratique , et un stage de perfectionnement où elles obtiendront leur précieux diplôme, Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur.

Bonne chance à elles !

< Comité d'animation

L'Assemblée Générale du Comité d'Animation de Châtel-Saint-Germain s'est tenue le 16 novembre 2008 sous la présidence de M. Robert MARCHAL, maire ; Mmes Mauricette DELARUE et Véronique RASSENEUR en étant respectivement trésorière et secrétaire.

Le Comité d'Animation est composé des présidents des différentes associations du village ainsi que d'une partie du Conseil Municipal. Il permet de mettre en commun les forces vives de la commune, de coordonner les manifestations qui animent le village afin d'en optimiser les bénéfices. Il participe activement au Téléthon et finance le Noël des enfants. Sa principale animation, le vide-greniers se déroule le lundi de Pentecôte. Cette année un bénéfice de 5756 euros (somme jamais atteinte) a réjoui tous les bénévoles qui se dévouent pour sa réussite.

Comme à l'accoutumée, l'Assemblée Générale a décidé de partager une partie de ce bénéfice (3600 euros) entre les 3 associations qui s'occupent d'enfants et offrira l'après-midi récréatif du 17 décembre aux enfants des différentes associations auxquels pourront se joindre ceux du périscolaire.

Une innovation cette année : le 13 septembre a eu lieu le premier forum des associations. Réunies au centre socioculturel, elles ont pu expliquer leur vocation et répondre aux différentes questions des visiteurs sur leur fonctionnement.

Suite à l'Assemblée Générale, tous se sont retrouvés autour d'un buffet froid, organisé pour remercier les bénévoles qui participent au vide-greniers. Un bon moment de convivialité.

> Forum des Associations

Le 13 septembre dernier s'est tenu au centre socioculturel le premier forum des associations.
L'idée était de réunir toutes les associations du village en un seul lieu pour les faire connaître à nos concitoyens et leurs enfants. Sans avoir à se déplacer, chacun pouvait s'informer auprès des bénévoles présents sur le fonctionnement des activités régulières proposées tout au long de l'année par les associations. Cette journée s'est passée dans la convivialité, et chacun est reparti riche de la rencontre des autres associations. Il a été décidé de reconduire cette manifestation tous les deux ans , donc en septembre 2010.

Marche des familles >

Pour sa première édition, la marche des familles a réuni les amateurs de promenades de Châtel, petits ou grands.
3 parcours étaient proposés sur le côteau de Vazelle.
D'ores et dèjà, nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine sortie en septembre 2009.

< Bourse aux jouets

Très attendue par les enfants, la bourse aux jouets de Châtel s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse. Enfants et parents ont apporté leur contribution à cette manifestation qui fait toujours le bonheur des uns et des autres.

À noter, comme chaque année la présence d'un stand de l'UNICEF.

Tennis Open de Moselle >

Le 3 octobre 2008, la classe de CM2 de Châtel-Saint-Germain accompagnée par M. Mayer a représenté la circonscription de Montigny-les-Metz lors de l'opération Mini Open Mosellan des Ecoles (M.O.M.E.). Cet évènement, organisé par le Conseil Général, l'Inspection Académique, le comité départemental de tennis et l'USEP, a rassemblé 8 classes du département pour une rencontre de tennis se déroulant lors de l'Open de Moselle.
Durant les mois de mai, juin et septembre, les enfants se sont initiés et perfectionnés au tennis avec l'aide de Johann Hoberdon, éducateur tennis et de Laurent Bourhoven, animateur sportif. Jean Jung, le président du club de tennis, a mis à disposition les infrastructures du club.
A l'issue de leur tournoi, les enfants ont assisté à un quart de finale de l'Open de Moselle suivi d'une conférence de presse et d'un goûter offert par le Conseil Général. Ce fut une journée inoubliable et pour partager ces moments, une exposition photos a été préparée et présentée aux différents partenaires et aux élus locaux.

< Rencontre amicale de Hand

A l'initiative de Jean-Marc Toupance, entraineur bénévole, le 22 novembre, 11 équipes d'enfants de 7 à 11 ans des communes d'Amanvillers, Châtel et Marly se sont rencontrées pour un tournoi amical de handball à la salle de sports de Châtel.
Une nouvelle rencontre a eu lieu le 20 décembre à l'issue de laquelle les enfants de Châtel ont été récompensés.

Cadre de vie >

Durant l'été les membres de la commission cadre de vie ont fait plusieurs « sorties » dans différents quartiers, à savoir le 14 juin depuis le haut du village jusqu'à la route de Vernéville, le 21 juin depuis le magasin LIDL en remontant vers le village (sans oublier l'Impasse du Moulin Neuf) jusqu'au Square du Chemin des Dames, puis une partie de la rue des Eglantiers en prenant le sentier vers l'école des Chauvaux, la rue du Château, et le Chemin des Dames jusqu'au sentier de la gare. Enfin, le 2 juillet l'avenue de la Libération, l'Impasse de la Ramusse en passant par la rue de la Poste.
En cheminant sur ces différents parcours certains « points noirs » ont été relevés, à savoir : végétation intempestive à supprimer (panneaux de signalisation cachés) petits travaux de nettoyage et d'entretien de panneaux, de peinture, panneaux de signalisation à déplacer, à remplacer, etc... enlever des arbres morts, tout ceci dans le but d'améliorer la qualité de vie des riverains et surtout avoir un village plus sécurisé tout en optimisant sa sécurité.
Grâce à l'équipe de nos ouvriers communaux beaucoup de ces travaux ont pu être menés à bien et nous espérons que les riverains concernés auront su le constater.
Il va sans dire que notre objectif est bien sûr de satisfaire les besoins les plus urgents afin que les Châtelois trouvent une qualité de vie la meilleure possible.

< Illuminations

Cette année la commission « Cadre de vie » a souhaité améliorer les illuminations du village sans pour autant exagérer la facture de nouvelles dépenses ni trop augmenter la consommation d'électricité. La priorité a été donnée au quartier de Petit Châtel où il est possible d'admirer la nouvelle traversée de rue, et au lavoir tout de bleu revêtu , couleur de l'eau, et enrichi de deux gouttes d'eau suspendues. Le sapin du groupe scolaire des Chauvaux s'est embelli de décorations pour plaire aux enfants et aux résidents du quartier. La rue de Cléry est devenue une rue étoilée pour la circonstance. S'il est sûr que chaque quartier ne pourra être illuminé , la commission s'efforcera de donner un peu de « lumière de fête » partout, en maitrisant les coûts d'achat et également d'installation , il faut savoir que chaque nouvelle lumière est accompagnée d'un petit disjoncteur (qui a également un coût d'achat et de pose) que nos employés ne peuvent pas installer eux mêmes, ce qui explique que tout n'a pas pu être allumé en même temps.

Boulangerie >

Chacun d'entre nous a pu remarquer la devanture si bien décorée de la boulangerie « La Fromentine ». Nous ne pouvons que féliciter ce couple de jeunes boulangers pour leur effort de décoration, et les encourager.
Pierre-André AUVRARD, boulanger de métier, et son épouse Claire ont repris ce commerce depuis un an déjà, ils sont les heureux parents d'un petit garçon Nathanaël qui a quinze mois.
Pour les fêtes ils ont fait preuve de compréhension envers nos concitoyens, en proposant une ouverture normale les jours de fête.

< Téléthon

Pour cette nouvelle édition du téléthon, les associations de Châtel se sont à nouveau mobilisées. Si les amateurs de jeux et les marcheurs ont largement contribué à la réussite de cette manifestation, il convient de saluer l'action des adolescents de Châtel qui ont proposé une initiation aux sports (badminton, tennis de table,hand-ball...) à la salle de sports du Saulcy.
Bravo et merci à tous les participants et à tous les bénévoles.
La recette reversée au Téléthon s'est élevée à plus de 3000 €

> Noël des Associations

Le 17 décembre, les associations telles que l'Amicale Postscolaire, L'USC Châtel et le SCL Tennis Club de Châtel soutenues par le Comité d'Animation ont offert aux enfants membres de leur association ainsi qu'aux enfants du périscolaire un après-midi récréatif.
En tout 120 enfants étaient présents et la troupe " Les Guignolos" qui a animé cette manifestation avec le spectacle "Y va y avoir du sport" leur a fait passer un très agréable moment et les rires ont fusé de toute part.
A l'issue du spectacle les bénévoles présents ont servi un goûter que les enfants ont savouré avec plaisir et un sachet de friandises a été distribué à chacun.

La légende de Saint-Nicolas >

Saint Nicolas est venu voir les enfants de l'école maternelle pour leur offrir un cadeau, cette année, un petit ours en peluche et des friandises. La municipalité avait offert un spectacle de qualité , « La petite Indienne », choisi par les enseignantes, et proposé par le théâtre des « 3 Chardons » pour marquer l'évènement. Les enfants du cours préparatoire étaient associés à cet évènement.
Des enfants ont offert de beaux dessins au grand homme , il a été invité à partager le goûter des enfants, préparé par les mamans.

Bibliothèque >

ANIMATIONS REGULIERES

Avec la rentrée reprise des animations très attendues par les enfants ... Ces animations rencontrent un succès de plus en plus marquant (une trentaine d'enfants en moyenne à chaque rencontre)

Le temps des histoires :

mercredi 17 septembre 2008
Contes de princes et princesses

mercredi 8 octobre 2008
Contes de fantômes et de sorcières

mercredi 10 décembre 2008
Contes de Noël

Le Tap'histoire

mercredi 19 novembre 2008
La petite fille et le loup

La bibliothèque, en partenariat avec l'Institut médico-éducatif « la Roseraie » de Jussy reçoit deux fois par mois des groupes d'enfants pour le Temps des histoires dont, depuis la rentrée scolaire, un groupe de jeunes ados (11-13 ans).

EXPOSITION

Du 6 janvier au 31 janvier 2009, une exposition sur l'Afrique sera présentée en partenariat avec la BDP de la Moselle, l'association Les Amis 2 Ticken et l'association Nan Bara, avec entr'autres une expo photos « Couleurs d'Afrique » de Philippe Campos. Dans le cadre de cette expo, les scolaires du cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) seront accueillis.

SALLE MULTIMEDIA

Depuis le mercredi 1er octobre ouverture de la salle multimédia. Pour y avoir accès, il suffit d'être abonné à la bibliothèque. 10 postes sont mis à disposition permettant la consultation de CD-Rom, consultation Internet, messagerie électronique, traitement de texte, tableur, etc...
(impression 0,15 € la page noir et blanc)

PROCHAINES DATES A RETENIR

mercredi 21 janvier :
le Temps des histoires – Contes d'Afrique
mercredi 11 février :
Tap'histoire- Bloomoune (conte créole)
mercredi 25 février :
Tap'histoire
mercredi 11 mars :
le Temps des histoires – Histoires d'ours
mercredi 8 avril :
Tap'histoire- Jojo la mâche
mercredi 22 avril :
Tap'histoire -
mercredi 13 mai :
Le Temps des histoires – Contes d'Amérique
mercredi 10 juin :
Ballade contée

Horaires :

mardi : 16 h à 19 h
mercredi : 10 h 30 à 12 h 15 - 14 h à 18 h 00
samedi : 11 h 00 à 12 h 15 - 14 h à 17 h 00

Contact

BM de Châtel St Germain
13, rue Jeanne d'Arc
57160 Châtel St Germain
Tél. 03 87 60 34 87
biblio@chatel-saint-germain.fr

< l'ACCAV

Huit jeunes de Châtel et ses environs sont à l'origine de cette association : l'Association Châteloise pour la Culture et les Arts Vivants. Plus motivés que jamais, ils ont comme objectif de promouvoir la culture en organisant des évènements divers et variés tout au long de l'année : concerts, spectacles, représentations théâtrales, expositions,... Mais l'ACCAV souhaite également travailler avec les autres associations déjà présentes dans le village. Les 8 membres fondateurs se sont déjà présentés lors du Forum des Associations (organisé par la municipalité le 13 septembre dernier) ce qui leur a permis d'inscrire une trentaine d'adhérents en un seul après midi !
En attendant vous pouvez déjà noter dans votre agenda le samedi 25 avril 2009, soirée spectacle et concert.
Pour plus d'informations, rendez-vous sur leur site (www.accav.fr). Il vous permet aussi de vous inscrire à la newsletter (pour recevoir des mails d'information) ou de télécharger le bulletin d'adhésion.

Club de POKER >

C'est tous les vendredis soirs que les amateurs de poker se retrouvent.
Ces soirées se déroulent dans une ambiance chaleureuse où technique, stratégie et réflexion sont les maîtres mots.

DATES à retenir :

28 mars 2009 :
Repas dansant

5 avril 2009 :
Exposition de Calligraphie enluminures

1er mai 2009 :
Rallye promenade

28 juin 2009 :
Fête d'Eté

L'assemblée générale de l'association qui s'est déroulée le 17 octobre dernier a montré sa belle vitalité. L'Amicale Postscolaire propose, en effet, une dizaine d'activités régulières chaque semaine ce qui représente plus de 25 heures d'animation. Forte de 178 familles adhérentes, elle compte 171 enfants et 227 adultes qui participent plus ou moins régulièrement à sa vie. Elle participe à l'animation du village par des manifestations qui lui sont propres telles que repas dansant, carnaval des enfants, rallye promenade, feux de la St Jean, fête d'été, plus ponctuellement des manifestations culturelles (cette année il est prévu en collaboration avec la municipalité une exposition «Calligraphie et enluminures») et en association avec le Comité d'Animation: Vide-grenier, Forum des associations, Téléthon, Noël des enfants.
Toutes ces animations ne sont possibles que grâce aux nombreux bénévoles, membres du Comité et autres qui prennent sur leurs loisirs pour s'occuper des autres ou organiser des manifestations (repas, fête,…) afin de trouver les moyens financiers qui permettront de mettre les activités accessibles à tous.

MERCREDIS-LOISIRS

L'Amicale Postscolaire est une «vieille association» (premiers statuts 1954) et a repris de la vigueur en 1972 avec la création des «mercredis éducatifs» créés à la demande des parents. Ils ont depuis toujours eu une fréquentation importante. Cette année encore, une cinquantaine d'enfants ont déjà participé à l'un ou l'autre après-midi (moyenne de présents 35). C'est grâce au bénévolat que nous pouvons proposer cette animation. Ils y trouvent des activités manuelles, artistiques ou ludiques.

Atelier Châtelois >

C'est le dernier week-end de septembre, sous un agréable soleil, que l'atelier châtelois a organisé son exposition de peinture au lavoir.
Les douze exposants ont profité de ce joli cadre pour présenter peintures, aquarelles et huiles, partageant ainsi leur passion avec les nombreux visiteurs.

1

< US CHÂTEL

Quelque 200 licenciés (joueurs et dirigeants) répartis en 10 équipes représentant toutes les catégories.

Photo 1 : les 18 ans qui opèrent en Promotion d'Honneur et ont passé 5 tours de coupe Gambardella

Photo 2 : les Benjamins qui disputeront le championnat Honneur dès le printemps prochain

Photo 3 : les Débutants plein d'enthousiasme.

2

3

< Pétanque

1

2

3

19e édition du Challenge de la Municipalité organisé par l'U.S. Châtel disputé le samedi 6 septembre.

Photo 1 : l'ensemble des participants au concours,

Photo 2 : les demi-finalistes entourés du Maire, d'un adjoint et des organisateurs.

Photo 3 : la remise des trophées aux vainqueurs : Roger Renouf et Nicolas Wilmen (adultes), Tom Rucin et Arthur Stémart (jeunes).

C'est au centre socioculturel que Robert Marchal, maire, a accueilli le 12 décembre 2008 MM. Jean Stoecklin, Michel Deschamps et Fredy Langenfeld pour une remise de médailles exceptionnelle. En présence de nombreux invités dont Mme la Sous-Préfète, M.Wannenmacher, conseiller général, des maires des communes environnantes ainsi que des conseillers des mandatures présentes et précédentes.

C'est la troisième manifestation de ce type depuis 2002 puisque le législateur a prévu 3 récompenses échelonnées dans le temps pour remercier les élus dont la longévité dans la fonction reste exemplaire : médaille d'argent pour 20 années, médaille de vermeil pour 30 années et enfin l'or pour 36. Cela signifie qu'il a fallu aussi une certaine reconnaissance des électeurs qui ont 4, 5 ou 6 fois accordé leur confiance à des candidats qui avaient déjà accepté de lourdes responsabilités lors de la mandature précédente. Les 3 récipiendaires de ce jour ont longtemps œuvré ensemble. Leur personnalité et leurs compétences se sont toujours avérées complémentaires. Il y a l'homme de terrain, l'homme des dossiers et le défenseur de l'environnement. Cet amalgame a permis de belles réalisations dont profite l'ensemble des Châtelois.
Deux d'entre eux ont fait valoir leurs droits à la « retraite » après 36 et 37 années de présence hyperactive au sein de la municipalité. Ils méritent évidemment l'honorariat. C'est chose faite depuis 2002 pour le Maire honoraire, Monsieur Jean STOECKLIN, il est logique de remettre aujourd'hui l'écharpe d'Adjoint Honoraire à Michel DESCHAMPS, Adjoint Délégué aux finances de 3 Maires successifs : André PREDIAM (12 ans), Jean STOECKLIN (6 ans) et Robert Marchal pour les 7 dernières années.

En 2002, Jean STOECKLIN, Michel DESCHAMPS et Fredy LANGENFELD (le trio de choc était déjà constitué) avaient reçu des mains de Madame MIELE, Sous-Préfète de l'époque, la médaille d'argent. Le sous-préfet Michel BERNARD l'a imité en 2006 en récompensant à nouveau Jean STOECKLIN et Michel DESCHAMPS avec l'échelon vermeil. Chantal PALLEZ recevait l'argent. C'est à nouveau une Sous-Préfète (vous avez remarqué l'alternance) qui a été amenée à officier et à décorer d'or s'il vous plaît les deux compères Jean et Michel pour 36 et 37 années et de vermeil Fredy pour 31 années.

Jean STOECLIN, l'homme de terrain

Jean suivait principalement les travaux dans sa commune où sa silhouette était très familière. De nombreux nouveaux Châtelois qui ne connaissaient pas physiquement le Maire de l'époque, lui attribuaient systématiquement cette fonction. C'était aussi le Maire bricoleur, déformation professionnelle du spécialiste en micro-mécanique. C'était aussi le bon temps où il n'était pas nécessaire de prendre rendez-vous avec un Maire toujours disponible et présent en permanence à sa Mairie.
...Grand défenseur du monde associatif en général et du sport en particulier. Ancien Président de l'US Châtel, ancien Vice-Président de Châtel Détente tu te fais à présent, la vraie retraite venue, le défenseur des boulistes et tu cherches désespérément à nous convaincre de trouver des locaux dans lesquels vous pourriez taquiner le cochonnet et « biser Fanny »…à l'abri. On ne peut décemment refuser cela à l'Adjoint qui a supervisé les travaux du centre socioculturel, au maire qui à créé le parc, offert une pelouse synthétique aux footballeurs et des bâtiments neufs aux activités périscolaires. Pour terminer, j'affirme ne pas trouver des mots suffisamment forts pour dépeindre ton amour pour Châtel, ton village natal, ta commune chérie, à tes yeux la plus belle de toutes. Pour ces 36 années de dévouement municipal (conseiller de 1965 à 1977, adjoint de 1977 à 1995 et enfin Maire pour le 6ème mandat) je ne pouvais que solliciter à ton intention cette médaille d'or.

Michel DESCHAMPS, l'homme des dossiers

J'espère Michel que tu excuseras cette répétition, j'ai déjà prononcé cette phrase qui deviendra peut-être maxime, à deux reprises, mais c'est ma conviction profonde et je le répète une troisième fois, « tu es entré au conseil municipal comme on entre en religion ». Dès le départ, tu t'es fixé des règles et tu n'y as jamais dérogé. Méticuleux à l'extrême, tu as toujours apprécié l'ordre aussi bien dans les bureaux que dans les caisses à outils des ouvriers communaux. Pour avoir travaillé 19 ans à tes côtés j'ai pu constater ton efficacité et admirer ta rigueur. J'ai retenu que de petites économies de fonctionnement pouvaient permettre de grandes réalisations d'investissement à ce propos force est de constater que notre commune depuis près d'un demi siècle a toujours été pionnière tant au niveau des équipements sportifs que culturels. Lors du mandat précédent tu t'es énormément investi, avec d'autres évidemment, dans la construction de la salle du patrimoine, des ateliers communaux, de la bibliothèque, et de la salle de sports entre autre. L'Adjoint Délégué aux finances, par son intransigeance face aux entreprises et au maître d'œuvre a réussi à boucler le budget de la salle de sports sans aucun dépassement. L'enveloppe initiale a été respectée. Enfin je voudrais te dire que j'ai fait mienne ta devise. Avant d'aborder un sujet quelconque, quelle qu'en soit l'importance je pose et me pose toujours la même question : quel est l'intérêt de la commune dans cette affaire ? Comme Jean tu peux être certain d'avoir laissé la marque de ton activité constructive et constructrice au sein de ton village d'adoption.
Pour tes 37 années de dévouement municipal (Conseiller de 1971 à 1983 puis Adjoint Délégué aux finances de 3 Maires successifs de 1983 à 2008), je ne pouvais que solliciter à ton intention cette médaille d'or.

Fredy LANGENFELD, le défenseur de l'environnement !

Originaire de la plaine pétrolifère d'Alsace du Nord, il s'établit à Châtel à la fin des années 60. Ce chantre de l'eau démarrait sa carrière professionnelle à l'Agence de Bassin Rhin Meuse, devenue depuis l'Agence de l'Eau, pour en devenir le Sous-Directeur. Elu au Conseil Municipal de Châtel dès 1977, il a commencé par s'intéresser aux sources des différentes fontaines. La localisation de leur captage, ignorée d'ailleurs par bien des châtelois de souche, lui a permis de protéger les sites correspondants. Il est évidemment à l'origine de la renaturation du ruisseau dans la traversée du village. Farouche défenseur de l'environnement, il a durant 3 ou 4 mandats, représenté la commune dans certains syndicats intercommunaux. Initialement délégué fondateur du SIVOM et du SICOM, il a finalement siégé au conseil d'administration d'Haganis. Sous la houlette de feu de Pierre KIEFFER, botaniste Lorrain de renom Fredy a largement contribué à la création de notre sentier botanique. Il a travaillé à la création et au balisage de nos sept sentiers de randonnée. Par contre il est le seul auteur des plaquettes correspondantes. Egalement membre fondateur du Syndicat Mixte de Gestion Forestière du Val de Metz en 1998, il en est l'actuel président depuis 2006. Botaniste à ses heures il a aussi recensé plus de vingt espèces d'orchidées sur le ban communal. Ardent défenseur de la nature, il travaille sans relâche à la valorisation et à la préservation de nos forêts, la sauvegarde des rus et ruisseaux, des pelouses calcaires, des sentiers de randonnée sans oublier la zone VDQS ou la ZNIEFF...
... Pour ces 31 années de dévouement municipal (Conseiller de 1977 à 1989, Adjoint de 3 Maires successifs depuis 1989 et toujours en activité) je ne pouvais que solliciter à ton intention cette médaille de vermeil.

Ces textes sont extraits du discours de Robert Marchal, Maire.